

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société coopérative dissoute: **Société coopérative d'habitation Rex en liquidation, Moutier**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 21.10.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **03.05.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Germain Rebe-
tez, liquidateur, chemin des Alouettes 2, 2525 Le Landeron
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers
de la société coopérative dissoute d'annoncer leurs pré-
tentions.
7.

Remarques: art. 745 CO

Etude de Me Pierre Comment, Notaire
2740 Moutier

(02190988)